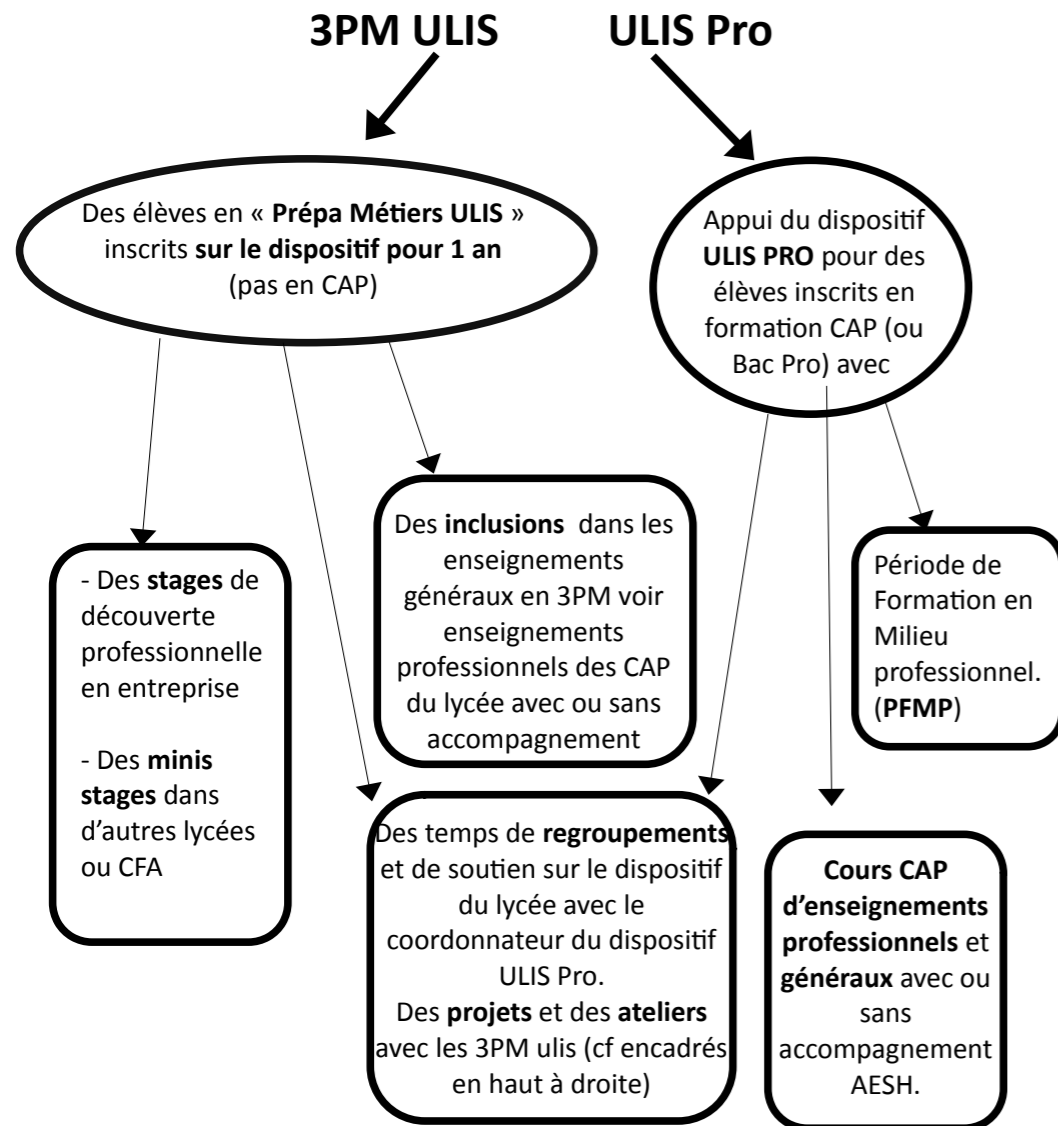


Dispositif ULIS lycée Professionnel (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire)

Ce dispositif accompagne 2 parcours différents :



Conditions d'accès :

- Être élève en situation de Handicap (avec PPS)
- Avoir obtenu une notification d'orientation de la Maison départementale de l'autonomie (MDPH) : décision de la commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapés.
- Être affecté dans le dispositif ULIS par l'inspection académique (ASH 41)

- **Adaptations scolaires** décidées en ESS (réunion d'une heure au moins une fois par an) par l'Enseignant Référent ESS (ERESS mandaté par la MDPH) afin de compenser le handicap. Les adaptations scolaires sont mises en œuvre par les enseignants et l'équipe éducative.

- **Aménagement d'examen** décidé par le Médecin scolaire de l'EN.

L'équipe :

- L'équipe d'ULIS est constituée d'un enseignant spécialisé et d'un AESH (Accompagnant des Elèves en situation de handicap)
- Le travail est mené en équipe avec des partenaires extérieurs : SESSAD, SESSAD Pro, CAP Emploi Prométhée, Mission locale, CIO...
- Educateurs spécialisés, professionnels Médico Social, éducateur foyer, famille d'accueil....
- Direction, Assistante Sociale, Psy E.N., CPE...du LP
- Services DSDEN ASH 41 et ERESS / MDPH
- en lien constant avec la famille / jeune.

Objectifs de la formation :

Le dispositif ULIS Pro (TFC) accompagne des élèves à besoins éducatifs particuliers, troubles des fonctions cognitives.

Année de Prépa Métiers ULIS : 1 an	CAP : 2 ou 3 ans + Accompagnement ULIS Pro
Poursuite des acquisitions des compétences du socle commun avec adaptation scolaire.	Poursuite d'une scolarisation en milieu ordinaire visant l'insertion professionnelle.
Finaliser un projet de formation en prenant appui sur les stages, les minis-stages et les inclusions en cours de CAP et ainsi qu'en atelier.	Mettre en place des adaptations répondant aux besoins individuels des élèves. La finalité étant d'obtenir un CAP ou une attestation de compétences professionnelles (des techniques, des savoirs et des gestes professionnels)
DNB Pro, CFG avec aménagements d'examen	
Consolidation de l'autonomie personnelle et sociale.	Développer des critères d'employabilité en lien avec le projet de formation et d'insertion : <ul style="list-style-type: none"> - qualité du travail - rythme de travail - autonomie - compréhension des consignes - relationnel

Quelques projets favorisant l'inclusion, l'estime de soi et la découverte professionnelle (3^{ème} PM ULIS) :



Des ateliers (3^{ème} PM ULIS) :
Superette commerce Cuisine



Après l'ULIS : un projet réfléchi et cohérent

